

# Retraite, salaires

## Refuser les pièges !

### Projet initial maintenu = dégradation des pensions assurée !

Application à tous les salariés du privé et aux fonctionnaires d'un mode de calcul de la retraite établi sur l'ensemble des carrières : cette uniformisation organise la dégradation mécanique du niveau des pensions, dans le privé (fin de la prise en compte des 25 meilleures années), et dans le public (fin de la prise en compte du traitement indiciaire des 6 derniers mois, les meilleurs)

Volonté réaffirmée de plafonner à 14% du PIB le financement des retraites, en dépit de l'augmentation prévue du nombre de retraité.e.s.

### Organiser la solidarité entre les générations ... ou la briser ?

Le Premier ministre découpe les actifs en trois catégories : il en appelle à l'égoïsme et à l'individualisme pour les personnes nées avant 1975, préservées de la retraite par points ; il les oppose aux jeunes nés après 2004 (tant pis pour eux) auxquels elles s'appliqueraient totalement dès 2022 ... tandis que les personnes intermédiaires auraient une « pension mixte » calculée ainsi à partir de 2027. Simplicité ?

### «Âge d'équilibre» = malus pour toutes et tous, tout de suite !

Âge d'équilibre, âge pivot, quelle que soit l'expression utilisée, il s'agit bien de nous faire travailler plus longtemps. Tout salarié qui partirait avant 64 ans subirait un malus quel que soit son nombre d'années de cotisation, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 !

### Les femmes «grandes gagnantes»...ou premières perdantes ?

Les « 5% par enfant » ne peuvent compenser les pertes avec une pension calculée sur l'ensemble de la carrière et les interruptions de carrière liées aux enfants. Les majorations de durée d'assurance disparaîtraient brutalement. Maternité, congés maladie : ce serait la fin de la prise en compte comme temps plein travaillé. Réversion : baisse des droits, et il faudrait désormais attendre 62 ans !

### « Revaloriser », ce n'est pas casser nos métiers !

Incapable de répondre précisément sur les pertes colossales qu'engendrerait la réforme pour les personnels de l'Éducation Nationale (enseignant.e.s, mais aussi CPE, PsyEN, profs-doc.) , se refusant à toute augmentation générale du traitement indiciaire, JM Blanquer voudrait : annualiser le temps de travail, réduire les congés, imposer la polyvalence et de nouvelles missions ... et permettre au chef d'établissement d'octroyer quelques primes individuelles « orientation », « mobilité » (pour obliger à quitter son poste), « performance ». Dans le même temps, le Ministre prévoit la suppression de la prime REP à l'horizon 2021 !

Une dégradation des conditions de travail sans précédent pour une retraite toujours inférieure !

Ces recettes indigestes pourraient être administrées à toutes et tous , contrairement aux primes !

Une déclaration de guerre à nos métiers, à notre liberté professionnelle et à nos statuts !

# Toutes et tous en grève le 17 décembre !



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

